

Séance du mercredi 10 novembre 2021

Date de la convocation: 04/11/2021

Membres en
exercice :

Présents : 11

Votants: 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-et-un et le dix novembre l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Adeline BEAUFUMÉ, Jean-Jacques DEBIEVE,
Laurence HOURLIER, Emilie KONNERT, Michèle MATHIEU,
Catherine PECHERY, Jacky PECHERY

Représentés : Thomas HOURLIER par Laurence HOURLIER,
Barbara LOUCHART par Emilie KONNERT, Flavie
ROUSSEAU-LEKUCHULA par Anne COLLINOT

Excusés :

**Signature de la convention avec le Conseil départemental pour la création d'un
espace naturel sensible - (D 2021 100)**

Monsieur le Maire rappelle la démarche de création d'un espace naturel sensible (ENS) local engagée avec le Conseil départemental suite à l'avis favorable de ce dernier en date du 29 mars 2021 sur le dossier présenté par la Commune à l'AMI ENS 2020. Michèle Mathieu, conseillère municipale, présente la liste des parcelles concernées par cet ENS et situées sur la Cour du Roi et explique que la Commune doit signer une convention avec le Département pour l'aider à consolider la maîtrise foncière de ces parcelles et à établir cet ENS.

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à l'autoriser à signer la convention d'accompagnement au réseau des ENS de l'Yonne proposée par le Conseil départemental.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

AUTORISE le Maire à signer la convention relative à l'ENS avec le Conseil départemental

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.


Le Maire
Oliver MAGUET

